



Hemmera Envirochem Inc.
1155 Robert-Bourassa Blvd., Suite 1100
Montréal, QC H3B 3A7
T: 514.866.1221
hemmera.com

Le 11 février 2020

Monia Prévost
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
5700, 4e Avenue Ouest, local A-314
Québec (Québec) G1H 6R1
Canada

Chère madame Prévost,

Sujet: Invitation à être membre du Comité de sélection et de révision des initiatives

Par la présente, la firme Hemmera, agissant à titre de facilitateur dans le cadre du Programme de gains sonores, pilier principal de la Charte d'engagements environnementaux pour la protection des mammifères marins de GNL Québec, vous invite à être membre du Comité de révision et de sélection des initiatives découlant de la gestion de ce programme. Nous vous avons identifié comme personne-ressource pouvant apporter de nombreuses contributions à la discussion concernant la réduction du bruit subaquatique et de son impact sur l'environnement marin, du fjord du Saguenay et de son embouchure dans le Saint-Laurent.

Vous trouverez ici-bas une description de la raison d'être ainsi que du rôle important du Comité. Vous trouverez également jointe au présent courriel, une mise en contexte concernant la Charte ainsi que le Programme de gains sonores.

MISE EN CONTEXTE

GNL Québec (GNLQ) est présentement dans les dernières phases du processus d'évaluation des impacts (EI) et d'autorisations pour le projet Énergie Saguenay (le Projet). Le Projet comprend la construction d'un terminal d'exportation de gaz naturel liquéfié (GNL) sur le site de la Zone industrialo-portuaire du Port de Saguenay ainsi que le transit de navires transporteurs de GNL spécialement conçus à cette fin sur la rivière Saguenay, jusqu'au Saint-Laurent et vers l'Océan Atlantique.

Le processus d'EI est effectué en conformité des lois respectives provinciales et fédérales, et a permis la collecte de données scientifiques sur le milieu environnant, l'identification des impacts potentiels du Projet sur ce milieu et des mesures d'atténuation nécessaires afin de réduire, voire d'éviter ces effets, ainsi que l'élaboration de programmes de suivi. Les diverses parties impliquées avec GNLQ à la révision de l'EI, nécessaire à l'obtention des permis, incluent le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Pêches et Océans Canada, l'Agence d'évaluation d'impact du Canada (précédemment, l'Agence d'évaluation environnementale du Canada) et Transports Canada, entre autres.

Au travers du processus d'EI, ainsi qu'en consultation avec ces parties, GNLQ a identifié que le bruit subaquatique causé par des sources anthropogènes, et ses effets potentiels sur les mammifères marins

(et plus particulièrement sur le béluga du Saint-Laurent qui est une espèce en péril) est d'un intérêt élevé pour les communautés locales et les parties prenantes. Le Projet, ainsi que d'autres projets et activités existantes (traversiers, tourisme, embarcations de plaisance, navires transporteurs, etc.) se dérouleront dans le milieu fréquenté par ces cétacés.

Afin d'éviter et de réduire les effets potentiels du Projet sur ces mammifères marins (ainsi que d'autres espèces), plusieurs mesures d'atténuation et de suivi ont été proposées par GNLQ. En outre, les navires transporteurs de GNL seront spécialement conçus pour le Projet afin d'être plus silencieux et ainsi de réduire les effets potentiels sur le béluga.

Nonobstant l'efficacité de ces mesures, GNLQ voit un besoin et une opportunité à plus long terme de travailler avec les parties prenantes, Premières Nations, organismes gouvernementaux et autres organisations de la région du Saguenay afin de réduire de manière plus poussée les effets des sources anthropogènes de bruit subaquatique dans le milieu fréquenté par ces cétacés.

PROGRAMME DE GAINS SONORES (PGS)

Dans un effort de protection à plus long terme du béluga du Saint-Laurent, GNLQ établit un fond sur 5 ans (\$5M sur 5 ans), ciblant l'identification et le financement¹ d'initiatives innovatrices de réduction du bruit (IIRB) par tout particulier, Organisation à but non-lucratif (OBNL) et petite entreprise locale, qui résulteront en une réduction mesurable des effets du bruit subaquatique de source anthropogène.

Étant donnée la nature régionale et multipartite du thème (bruit subaquatique et béluga), GNLQ souhaite établir un comité tierce partie (ç. à. d. non géré par GNLQ) recueillant des membres d'organismes locaux et gouvernementaux, Premières Nations et experts afin d'identifier, sélectionner et guider les IIRB.

COMITÉ DE SÉLECTION ET DE RÉVISION DES INITIATIVES (CSRI)

Pour l'instant, le nom suggéré de ce comité est le Comité de sélection et de révision des initiatives (CSRI). Par ailleurs, le nom et la nature du comité seront appelés à évoluer en fonction des contributions des parties prenantes. Il s'agira d'un Comité consultatif qui formulera des recommandations sur quelles initiatives devraient être financées par GNL.

L'objectif des IIRB est de mettre en place des actions réelles et concrètes qui réduiront de manière mesurable l'effet du bruit subaquatique sur les mammifères marins, dont l'espèce en péril qu'est le béluga du Saint-Laurent.

Il est attendu que le CSRI fournisse les paramètres entourant la définition des critères à rencontrer ainsi que toute autre spécification reliée à ce qu'est une IIRB. Cependant, et pour les fins du présent document, une IIRB est considérée comme étant toute activité concrète, équipement, ou tâche qui résulte en une réduction mesurable des effets du bruit subaquatique sur le béluga du Saint-Laurent. Par exemple, une IIRB pourrait être une pièce d'équipement spécifique qui, lorsqu'installée sur une embarcation réduirait, de façon objectivement mesurable, la quantité de bruit subaquatique émise par cette embarcation.

L'objectif du CSRI est de gérer la prise de décisions en lien avec l'identification, la sélection, la mise en place et la documentation des IIRB, financées par GNLQ. Le CSRI sera également responsable d'obtenir

¹ Pour l'instant, il est attendu que le financement soit de l'ordre de 50% du coût total de l'implantation de l'IIRB. La nature de cette contribution pourrait être réévaluée et potentiellement modifiée par le CSRI.

un suivi sur l'utilisation du financement par les bénéficiaires du fonds ainsi que sur l'avancement de la mise en place de l'IIRB financée.

Le CSRI sera composé de représentants d'organismes gouvernementaux, du milieu académique, de Premières Nations, ainsi que d'organisations non gouvernementales. Le premier critère définissant un membre du CSRI est la capacité de la personne à contribuer à un ou plusieurs des sujets suivants :

- a. l'estuaire du Saint-Laurent
- b. le bruit subaquatique anthropogène
- c. la biologie et le mode de vie des bélugas et autres cétacés
- d. l'opération de navire marin et/ou l'ingénierie navale

La participation au sein du CSRI est sur une base volontaire et n'affectera d'aucune manière la capacité d'un membre du CSRI de participer ou d'intervenir au niveau du processus d'autorisation applicable au Projet.

HEMMERA – LE FACILITATEUR

Le facilitateur agit comme gestionnaire indépendant et, tel que son nom l'indique, comme facilitateur du CSRI et est appelé, entre autres, à gérer le plan de travail du PGS, préparer le matériel nécessaire aux rencontres du CSRI, faciliter de manière impartiale les rencontres du CSRI, obtenir les contributions et recommandations des membres du CSRI en lien avec les critères d'identification et de sélection des IIRB, et gérer les communications concernant le CSRI et les IIRB avec le public.

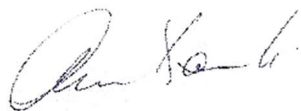
RENCONTRE

Nous souhaiterions vous rencontrer en personne afin de discuter du rôle important que vous pourriez avoir en tant que membre du Comité de sélection et de révision des initiatives dans le cadre du Programme de gains sonores.

Pourriez-vous svp nous faire part de vos disponibilités dans la semaine du 2 mars 2020. Alternativement, et si vous préférez une rencontre audiovisuelle (par exemple sur Skype), dans cette même semaine, svp nous l'indiquer.

Cordialement,

Hemmera Envirochem Inc.



Andrea Daezli, B.Sc., M.Env. ABQ
Spécialiste en environnement senior – Lead Québec

Hemmera Envirochem Inc.



Ben Wheeler, M.Sc., R.P.Bio
Gestionnaire senior – Environnement marin